



ACTIVITÉS

Le CIC1429 élabore et conduit des recherches dans le domaine des technologies.

Celles-ci sont, entre autre axées, sur la perte d'autonomie dans le domaine du handicap neurologique et moteur. Le CIC 1429 développe une recherche translationnelle en relation avec des équipes d'accueil universitaires, des équipes INSERM, ou de tout autre EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique) impliqués dans la recherche sur le handicap neurologique.

Projets et études

Le CIC1429 élabore et conduit des recherches dans le domaine des technologies de santé appliquées au handicap moteur.

Les recherches sont axées sur le besoin patient, la prévention et la récupération de l'autonomie dans le domaine du handicap neurologique et moteur.

Le CIC 1429 est ouvert à toute recherche transrationnelle ou appliquée en relation avec partenaires institutionnels ou privés.

Le CIC1429 a pour but d'apporter un soutien logistique et technique pour concevoir, réaliser et valoriser des projets de recherche dans le domaine du handicap :

Lors du pré-projet

Le CIC1429 en partenariat avec le promoteur (institutionnel ou industriel) peut :

- » Aider à la rédaction du protocole, de la lettre d'information et du formulaire de consentement
- » Aider à l'évaluation financière du projet

- » Aider à l'élaboration du cahier d'observation
- » Apporter un appui méthodologique et statistique
- » Aider au remplissage des dossiers d'appel d'offre
- » Lorsque le projet est sélectionné, le CIC1429 peut aider à monter le dossier technico-réglementaire.

Pendant l'étude

En tant que prestataire du promoteur le CIC 1429 peut :

- »
Mettre en place l'étude
- »
Assurer le suivi et l'évaluation de la qualité de l'essai clinique jusqu'à la clôture

En tant que support à l'investigation le CIC 1429 peut :

- »
Intervenir en support à l'investigation
- » Aider à la pré sélection des patients
- » Aider à l'inclusion
- » Recueillir les données
- » Aider à la gestion de logistique de l'étude
- » Assurer le lien avec les laboratoires (biologie et le centre de ressource biologique)
- » S'assurer respect des BPC et la réglementation en vigueur (loi jarde)